

COMPTE RENDU DU CA EVASION DU 21 SEPTEMBRE 2016

Approbation du PV du 1^{er} juin 2016

Approbation à l'unanimité des présents.

Election du Vice Président :

Candidats : CITARELLI François

Elu à l'unanimité.

Actuellement nous avons 3 personnes habilitées à signer les chèques, nous proposons que le futur Vice Président puisse avoir aussi la signature.

Mandatement du Commissaire aux comptes

SOGCO : Vincent AULAGNON (11 340 € TTC 135h) Remise de 10% si renouvellement.

RABOISSON : Laurence RABOISSON (12 480 € 130h)

EXCO : Sandrine VICENT (9 288 € TTC 90h)

EMA : Pas de Taux Horaire, pas de nb heures

ROMAIN : (10 560 € /110h)

ECOFIGEST : (12 000 € pas de nb heure)

BDO Rhône Alpes : (15 120 € TTC 140h)

Le bureau propose le cabinet EXCO

Le CA à choisie le cabinet suivant : **EXCO**

Vote à l'unanimité

Mandatement de l'expert comptable

Choix du Cabinet d'Expert Comptable : RABOISSON Laurence (Saint Chamont) 864 € / jour
FRANCOIS Régis Romain (Lyon) 816 € / jour
EXCO LOIRE (Saint Etienne) 800 € / jour

Le bureau propose le cabinet RABOISSON

Le CA à choisi le cabinet suivant : **RABOISSON Laurence.**

Vote de l'unanimité.

Création Commission renouvellement du Logiciel comptable et commercial

3 candidats proposés :

Guillaume TOUMINET (CFDT)

Jean Marc BO (CGC)

Michel FERARD (CGT)

Vote à l'unanimité.

Les règles de remboursement en ce qui concerne le déplacement des membres de cette commission seront établies sur les règles de vie du Groupe CASINO.

Nous reviendrons vers vous pour la validation des règles de vie de l'association.

Présentation des comptes bancaire au 16/09/2016.

Compte courant : 270 408.03 €

Bon caisse : 1 000 000.00 €

Livret associatif : 5 506 896.48 €

Compte à Terme : 1 011 225.00 €

Compte Chèque Postal : 1 466.45

TOTAL : 7 789 995.96 €

Date et lieu du prochain CA : 08/11/2016 à Saint Etienne.

Fin de la réunion : 16h00